



**Communiqué de presse  
À Paris, le 20 novembre 2023**

## Les sites d'offres d'emploi doivent progresser en matière d'accessibilité numérique

A l'occasion de la 27ème Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui a cette année pour thème « La transition numérique : un accélérateur pour l'emploi des personnes en situation de handicap ? », la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France alerte.

Dans le souci d'accompagner la transition numérique que nous vivons toutes et tous et qui offre des opportunités considérables, la Fédération en s'appuyant sur des tests d'usages, mène une veille sur les possibilités et les barrières rencontrées par les personnes en situation de handicap visuel lors de la consultation d'offres d'emploi en ligne. S'il est évident que des progrès importants ont été réalisés par ces acteurs incontournable du marché de l'emploi ces dernières années, il reste encore à faire pour que ces recherches d'offres soient les plus accessibles possibles.

Ainsi, si Pôle Emploi a très positivement évolué dans la proposition de ses interfaces numériques, le module de recherche d'offres d'emploi reste difficilement utilisable avec un lecteur d'écran comme NVDA, très répandu chez les utilisateurs aveugles, pour préciser le type d'emploi recherché, la localisation souhaitée... Le contexte de l'émergence d'un nouvel acteur France Travail doit prendre en compte ces impératifs d'accessibilité dès le début pour que les personnes aveugles et les malvoyantes soient à égalité de chance avec l'ensemble de la population.

Pour Bruno Gendron « *La Fédération poursuit donc son engagement pour faire progresser le niveau d'accessibilité numérique en France, un prérequis indispensable pour créer un environnement plus inclusif et équitable et permettre ainsi aux déficients visuels d'accéder à l'emploi.* ».

Contact presse :

[aveugles\\_de\\_france@ad-convergence.com](mailto:aveugles_de_france@ad-convergence.com)

Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02

Dominique Dardel / 06 11 04 40 39



LA CITOYENNETÉ,  
ÇA NOUS REGARDE !

### **À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :**

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'Outre-Mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.